

Chez MM. Parent et Fente, en attendant les chances des manifestants, quelques ouvriers demandèrent à sortir, on accéda à leur demande.

A dix heures, devant la place Chateaux, où le cortège ne tarda pas à se grossir des ouvriers de la fabrique de MM. Bouche et Lourdais, qui avaient également arrêté.

Entre dix heures et demi et midi, des bandes nombreuses parcoururent les rues de la ville, en passant partout une certaine émotion, mais aucun incident ne s'est produit, pas de trouble.

A midi et demi, la place de la mairie est noire de monde. Dix minutes après, arrivent les délégués du nombre de sept : MM. Charles Marais, Nevejan, Victor Descazes, Elou Duthoit, Boulinguez, Henri Brulois, Henri Deschamps. Un huitième délégué, M. Dubouche, avait été envoyé à Paris.

Les sept délégués ont été reçus par M. Chas et ses adjoints et par M. Danette, conseiller général. Ils ont demandé à M. le maire de transmettre leurs revendications aux pouvoirs publics et de formuler un vœu dans ce sens au conseil municipal.

M. Chas a répondu qu'un tel vœu serait illégal. Les délégués ont alors remis à M. Danette un pli contenant leurs revendications et ont demandé d'insister notre assemblée départementale. Le principal de ces revendications porte sur la journée de huit heures, après une entente internationale. M. Danette a promis de se faire l'interprète de ces revendications et d'appuyer leurs revendications dans ce qu'elles avaient de juste et de pratique.

Un délégué a demandé au maire de vouloir bien mettre en rapport avec le syndicat des patrons pour discuter le tarif de l'impôt qui est appliqué. Le maire a répondu qu'il avait pu difficilement faire adopter ce tarif par certains patrons et qu'il n'avait d'autre ressource que de se faire l'interprète de ces revendications.

La délégation, après avoir obtenu du maire l'autorisation d'organiser deux bals publics dans des établissements, s'est ensuite retirée : elle a rendu compte de son mandat à trois heures, à la salle Verheyde.

DANS LE BASSIN HOULLER

Château complet dans toutes les mines du bassin houiller du Pas-de-Calais et dans les ateliers de Lens.

Dépensés, les détonations, les bombes, les coups de fusil en signe de réjouissance n'ont pour ainsi dire pas cessé. Dans tout le pays noir, le fer mai est consacré uniquement comme une vraie coutume, la coutume des mineurs.

Des la matin, ceux-ci ont commencé se promener en ville. A dix heures et demi, M. Basly a donné à la salle Gauthier, une conférence sur la fête du jour. Cette conférence n'a pas duré plus de trente minutes.

La conférence terminée, les délégués se sont rendus à la mairie pour présenter leurs revendications. M. Frémont, maire, qui paraît confondre singulièrement les revendications des délégués et le conseil municipal donnera un avis favorable.

Puis la fête commence : des bandes parcourent les rues avec des drapeaux ; les cabarets sont pleins ; tout est à la joie.

Les troupes restent cantonnées aux environs de Lens, prêtes à intervenir au premier appel. Le secrétaire général de la préfecture, le colonel du 336, M. le capitaine de gendarmerie, sont en permanence à la gare de Lens.

Un accident est arrivé le matin : trois ouvriers mineurs, nommés Gauthier, Jeannart et Tavernier, en tirant un petit canon, ont été blessés ; Gauthier, notamment, a été atteint assez grièvement. On s'attendait à ce que dans l'après-midi, des conférences ont été données à Hénil-Liétard, à Bily-Montigny et à Courrières par Basly, à Vermeles et à Lédin par Lamendin.

A CALAIS

Calais, 1er mai. — Les manifestants se sont réunis à la salle l'Élysée. Cette réunion a été très calme. Les orateurs Duluc et Salmonier ont été modérés. Une délégation composée de trente-trois membres et ayant en tête MM. Delouze, conseiller général, Salmonier et Manoury, conseillers municipaux, a au livre accordé pour se rendre à la mairie où le maire et deux agents l'ont reçus. Sur son parcours, des applaudissements et braves se font entendre.

A PARIS

La journée a été calme à Paris et dans les départements. Il n'y a eu de dégarer tout de suite le caractère de la journée en ce qui concerne l'attitude des ouvriers mineurs et autres.

A Paris, en province, dans les centres pour lesquels on a organisé des fêtes, le 1er mai, on a vu, en somme, le nombre même des ouvriers qui ont abandonné le travail a été restreint, moins d'un quart.

En Belgique même, la grève ne s'est pas étendue au bassins non touchés par la décision d'adhérer au syndicat général.

D'autre part, la forme de manifestation est sensiblement modifiée : les délégations, les réunions paisibles défilés, les parades de promenades, la plupart extra muros, les marchands de vin y trouvent également leur compte.

Bordeaux, Lille, demandent à être reçus par le président. Signaux également, parmi les délégués, M. Cunningham et M. Flegnet, ont été reçus, le délégué d'Alsace, un langage très violent contre le régime parlementaire.

Les délégués déclarent que s'ils n'étaient pas reçus par le président, leurs camarades se mettraient immédiatement en grève.

Après de longs pourparlers avec le secrétaire général de la Chambre et une vive discussion, les délégués ayant appris qu'ils ne seraient pas reçus collectivement, ont décidé de se rendre au Palais-Bourbon, sans avoir été reçus et en protestant énergiquement.

Parmi les délégués venus au Palais-Bourbon et non reçus par M. Floquet, citons ceux de Calais, de Roubaix, d'Armentières, de Rouen, de Boulogne, etc.

M. Laur a donné les résultats du référendum de Nancy sur la journée de 8 heures sur 4,500 réponses dénombrées, 1,041 sont pour la journée de 8 heures, 426 contre.

Dans la rue. A midi, devant la Bourse du commerce, la police a arrêté plusieurs individus qui se rendaient, moyennant 10 centimes, des tiers-points connus sous le nom de broches de filature.

Cet instrument, emmanché dans un bouchon de liège peut, aux yeux du commissaire de police, paraître un revolver de poignard.

M. Thivrier, le député en blouse, qui se rendait à la Chambre, a à la tête d'une partie des délégués, a été vu refaire le passage à la fin du pont de la rue de Valenciennes, où il a été arrêté par les agents qui formaient barrage, et ce n'est que sur l'exhibition de son écharpe tricolore qu'il s'est mis en sautoir, quoique les agents l'ont laissé passer.

Après le passage de ces délégués à la place et demi, les gardes et les agents dégagent la heure ou il y a plus de curieux que de manifestants.

Une seconde charge a lieu presque aussitôt après. Jusqu'à présent il n'y a eu que deux délégués, M. Constant parcourent la place avec M. Lozé et félicite les officiers de police du VIIIe arrondissement.

Les heures 50, des groupes compacts stationnent devant les Tuileries.

On insulte les agents qui font une charge à coups de poing. Une autre charge a lieu dans la direction des Champs-Élysées. Quelques arrestations sont opérées, dont celle de M. Chauvin, du Rappet.

La foule crie : « A mort les sergents ! » Ces derniers, rendus furieux, frappent et arrêtent au hasard des passants, sans distinction de sexe, de profession, de religion, de couleur, de race, de nationalité, etc.

Un de ceux-ci dégage devant les menaces de la foule qui se précipite furieuse sur lui ; il jette son sabre au milieu de la foule ; il peut le ressaisir et le lancer à la tête de la foule.

On parle d'une bagarre qui se serait produite vers trois heures aux environs de la gare de Lyon.

Les délégués guésistes au retour du Palais-Bourbon résumant leur situation, pour protester contre les agents dont ils ont été reçus.

Arrestation d'un député anglais. Le député socialiste anglais, M. Cunningham Graham, vient d'être arrêté pour persistance à constituer des groupes.

C'est, paraît-il, une passion de famille, car Mme Graham se trouve aujourd'hui la révolution sociale en Espagne.

Le député anglais a bien protesté, revendiquant sa nationalité, menaçant d'appeler à son ambassadeur, mais il n'a pu résister à la violence des agents.

Bagarre sanglante. — Cinq blessés. A une heure de l'après-midi, M. Guilhem, commissaire de police de Levallois-Perret, remarquant une bande de quinze individus parcourant les rues pourer des pierres sur les agents, a donné l'ordre à M. P. Caux, vœux saluait le drapeau et disperser la bande.

Le porteur de l'emblème, suivi de trois de ses camarades, s'enfuit et se réfugia chez un marchand de vin, rue de Valenciennes, où il fut arrêté.

M. Labussière, commissaire de police, accompagné de son secrétaire M. Picot, de gendarmes de la brigade et de gardiens de la paix, se rendit immédiatement au lieu où les individus s'étaient réfugiés, pour les mettre en état d'arrestation ; mais ils résistèrent, se barricadèrent au premier étage de l'immeuble et refusèrent de répondre aux sommations des agents.

Out à coup, les quatre individus ouvrirent les fenêtres, et, armés de revolvers, firent feu sur les agents attendant dans la rue.

Place du Château-d'Eau, 10 heures. — On attend toujours les anarchistes qui ne viennent pas ; les curieux ont triplé. A l'entrée du faubourg du Temple stationne une foule de passants qui forment des haies à travers lesquelles on entend des coups de feu.

La police est en état de haute alerte. Des troupes de cavalerie et d'infanterie on se tient prêt à faire une sortie par le pont de la Concorde. M. Lozé est sur la place avec des commissaires de police.

Une petite colonne de manifestants descend de Ménilmontant et se perd dans la foule. Paris, 1er mai. — Le nombre d'individus arrêtés est d'environ 300 ; 200 sont maintenus.

Paris, 1er mai. — Il est inexact qu'un des gendarmes de Levallois-Perret, blessé dans la bagarre, soit mort.

Mort entre anarchistes et agents et gendarmes à Levallois-Perret. Coups de revolver. — Plusieurs blessés. Paris, 1er mai. — Hier dans la soirée, et ce matin, des groupes anarchistes de Levallois-Perret avaient posé sur différentes maisons des affiches exhortant à la révolte.

Sur la place de la République, deux drapeaux avaient été arborés ; le commissaire de police, arrivé à temps, fit enlever les deux drapeaux, et avec l'aide de ses agents et de quelques gardiens de la paix, une surveillance active donna ordre de disperser la foule au moindre rassemblement.

De onze heures à une heure, le calme n'ayant cessé de régner, le plus grand nombre de manifestants se dispersa vers dix heures.

Vers deux heures et demi, le commissaire de police, entièrement rassuré, regagna son bureau quand un individu se précipita vers lui, brandissant une écharpe qui servait de drapeau rouge en tête, la rue de Gravelle.

Après avoir téléphoné à la brigade de gendarmerie à cheval sur le pont de la Concorde, il se précipita vers les hommes, il parvint à saisir avec son écharpe et trois agents pour arrêter les manifestants et s'emparer de leur emblème séditieux.

Quant il arriva à Cligny, les anarchistes étaient rentrés dans le débit de son porteur le numéro 79 du boulevard National et avaient arboré le drapeau rouge à la porte de l'établissement.

Réfugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

Refugiés dans l'arrière-boutique, ils chantaient à tue-tête des hymnes révolutionnaires, et se faisaient accompagner par les agents de la brigade de Levallois-Perret.

L'assemblée vote un ordre du jour protestant contre les mesures provocatrices ordonnées par le gouvernement et félicitant l'étude de la police. Des incidents insignifiants ont eu lieu.

La préfecture est gardée par des compagnies d'infanterie et de gendarmerie.

Marseille, 1er mai. — Dans la soirée une bande d'individus, la plupart des gamins, ont voulu forcer les cordons de gardiens de la paix et d'infanterie ; le commissaire de police et un officier de paix ont été blessés par des pierres lancées par les manifestants ; plusieurs arrestations ont été opérées.

Dijon, 1er mai. — Une bagarre a eu lieu entre la police et une centaine de manifestants devant l'Hôtel de Ville. L'anarchiste Monard est resté au côté de l'arrêt.

Decezeville, 1er mai. — Le bassin houiller est calme, beaucoup de mineurs se sont abstenus de travailler.

Saint-Quentin, 1er mai. — Il s'est produit ici quelques désordres : les manifestants ont été chargés ; un incendie a éclaté ; on ne suppose allumé par les anarchistes. Des troupes ont été envoyées de Compiègne.

Saint-Quentin, 1er mai. — Deux agitateurs, venant de Paris ont été arrêtés l'un d'eux a été blessé ; il y a de nombreuses arrestations, même de femmes et d'enfants.

L'IMPRESSION GÉNÉRALE. Paris, 11 heures 45. — On communique au ministère des Finances les détails sur la grève affaire de Fourmies qui confirment tous nos renseignements.

La suite de la collision qui a eu lieu cette après-midi, une certaine effervescence s'est produite dans la foule, mais elle a été rapidement dirigée vers la mairie proférant des menaces à l'adresse de l'armée.

Le lieutenant de gendarmerie a été blessé ; il a été encore blessés à la tête et à la poitrine ; un chargé ; il y a eu un échauffourée sanglante ; 4 tués et 7 blessés. Le préfet aurait ajouté : La situation est grave je pars pour Avesnes.

Paris, 1er mai. — La journée a eu cette fois un caractère plus grave que l'année dernière. La bagarre de Levallois-Cligny n'est en somme qu'un accident anodin ; mais les collisions de Lyon et de Fourmies préoccupent à bon droit le gouvernement. Cette dernière a été provoquée par une légitime émotion.

Enfin les incidents de Charleville et de Marseille méritent d'attirer l'attention et on peut s'attendre à de nombreuses interpellations à la Chambre au sujet des troubles qui ont éclaté sur plusieurs points du territoire.

EN BELGIQUE. Bruxelles, 11 heures. — On évalue à 200,000 le nombre des manifestants dans toute la Belgique. Ce soir à 8 heures 4,500 manifestants sont partis de la Bourse en chantant la Marseillaise ; ils portaient un transparent illuminé aux inscriptions bizarres et un grand nombre de drapeaux rouges.

Le Peuple, journal socialiste, annonce que demain matin la grève sera déclarée dans le Borinage.

A la Chambre, M. Johnston a déposé un projet de loi demandant l'ajournement de la journée de huit heures. La proposition a été envoyée à la Commission du travail.

EN SUISSE. Berne, 1er mai. — 3,000 manifestants comprennent des étudiants au premier rang, tout le monde est parti de port de rubans rouges et précédés de nombreux drapeaux rouges ont parcouru la ville, pas d'incident jusqu'ici.

EN ITALIE. Florence, 1er mai. — L'arrestation d'un orateur ouvrier a occasionné une bagarre ; la cavalerie a chargé et il y a eu des blessés ; les magasins ont été incendiés ; ceux-ci se sont aussitôt fermés ; plusieurs arrestations ont été opérées.

TROUBLES A ROME. — UN AGENT TUÉ. Rome, 1er mai, 9 h. 15. — Des bagarres viennent d'avoir lieu ; plusieurs manifestants ont été blessés ; un agent de police a été tué ; un autre a été blessé et frappé, un lieutenant de cavalerie est tombé de cheval ; un agent de police a été blessé mortellement par un coup de feu.

Rome, 10 heures. — C'est à la suite d'un meeting que les événements ont pris une tournure grave, la révolution est déclarée ; par le canal, le nombre de 8,000 se sont répandus dans les environs ; la cavalerie a chargé et il y a eu plusieurs blessés ; un agent a été tué.

Dome, 1er mai. — Dans l'échauffourée sanglante qui s'est produite aux environs de l'Église San Giovanni, M. Barzilai, député irrédentiste, a été blessé. L'agent de police tué a été un coup de shtetl. L'effervescence est toujours la même ; les manifestants se rendent à la Chambre à l'adresse de l'armée.

A QUI PROFITENT LES GRÈVES ? En 1889, les mineurs du Pas-de-Calais se sont mis en grève ; avaient-ils tort ? avaient-ils raison ? Nous n'avons pas à l'examiner. Ce que nous voulons constater, c'est que depuis lors, tous, ouvriers et bourgeois, nous avons payé le charbon de 60 à 80 centimes de plus à la rasière, soit 24 à 32 francs par ménage ouvrier, consommant en moyenne 40 rasières par an.

Nous n'avons pas le loisir de rechercher la quantité de charbon entrée à Roubaix dans le courant de l'année 1890 ; mais pour 1889, il est arrivé par chemin de fer 2,245,766 quintaux ; par le canal, 3,092,320 quintaux, soit un total de 5,338,086 quintaux, soit environ 7,038,800 rasières, qui donnent un supplément de dépense de cinq millions et demi, ou 48 francs par personne !

D'un autre côté, nous connaissons un industriel qui a dépensé cent mille francs de plus que les années précédentes pour le chauffage de ses usines. Cent mille francs, voilà qui augmente notablement le prix de revient des tissus, ce qui rend la vente plus difficile et restreint forcément la fabrication.

La grève des mineurs est assurément la plus redoutable de toutes : elle peut arrêter la vie industrielle des peuples, et compromettre l'existence même des familles qui, toutes, à peu près, se servent de houille dans les pays civilisés.

Si pareille chose se produisait, on peut affirmer que tous ceux qui auraient poussé à la grève, seraient les premiers à s'en plaindre, et peut-être les gouvernements se verraient-ils contraints, par l'opinion, à créer une sorte d'inscription minière, analogue à l'inscription maritime, et à soumettre les mineurs à une discipline sévère.

Certes, la vie du mineur est pleine de périls, et cette vie lui donnerait à des faveurs particulières de la part de la société, qui lui doit aujourd'hui le droit de vivre. Mais cette position exceptionnelle l'oblige à plus de modération et de sagesse. Elle oblige aussi les compagnies à se montrer soucieuses de leur existence et généreuses pour leurs services.

Cette menace perpétuelle d'une grève générale de mineurs doit avoir, à bref délai, nous l'espérons, un autre résultat : c'est que les sociétés industrielles ou scientifiques et l'Etat lui-même proposeront de grosses récompenses à ceux qui inventeront les appareils de chauffage les plus économiques, tant pour les usines que pour les appartements.

Il y a là un service de premier ordre à rendre à l'humanité.

ALEXANDRE FAIDHERBE.

REVUE DE LA PRESSE

Tous les journaux s'occupent, naturellement du 1er mai. Citons quelques appréciations. Le Figaro, d'abord :

« Enfin la voilà passée cette journée du 1er mai ! Elle est passée, hors de France, sans troubles sérieux. Quand il s'agit de rien moins que de renverser l'ordre social, on ne peut, en vérité, donner que la mesure à quelques bagarres plus ou moins longues et à quelques coups de plat de sabre plus ou moins énergiques. »

« Cependant il est bon de remarquer qu'en Belgique nous sommes dans une situation qui n'a rien de la crise en conjonction — et qu'en Allemagne les manifestations n'ont eu lieu que dimanche. Ce sont encore là deux gros aléas. »

« Et à supposer que tout se passe bien, il n'en faudra pas moins continuer à trouver très grave la situation que nous font la périodicité et l'insécurité de cette manifestation ouvrière. Nous assistons cette année à une répétition générale. Et quand on pense que ces manifestations ont eu lieu à la même heure à Philadelphie et à Cracovie, à Christiania et à Sville, il faut bien avouer, — au risque de passer pour un pessimiste, — que la situation est grave, les atteintes à l'ordre social sont devenues de plus en plus graves, et que l'heure de la justice distributive est venue. »

« Et quand les gouvernements s'amusent à détruire les barrières qui les séparent de l'anarchie, ils ne doivent pas se attendre à ce qu'ils n'aient pas à en subir les conséquences. »

« Et quand la société officielle emploie ses milliards et ses agents à démontrer à ceux qui souffrent que le ciel n'est pas tombé, on se demande avec étonnement s'appuyé pour réprimer les tentatives de ceux qui veulent avoir leur paradis des ici-bas. »

« Et, en même temps, ils détestent les moyens employés pour réprimer les tentatives de ceux qui souffrent. »

« L'Instrument officiel, qui maintenant aux vieilles armées, des gardes nationales ou, sous le prétexte d'imposer l'algèbre militaire universelle, les arrivés à niveau, à l'alignement, on quelque sorte, la discipline militaire, discipline sociale. »

Le Soleil :

« Voilà cette grande journée du 1er mai terminée. Nous en avons maintenant pour un an. D'ici là, le parti ouvrier aura peut-être le temps de s'organiser pour faire quelque chose de mieux. »

« On a dit que nous sommes en train de faire des réformes pratiques dans l'intérêt du peuple, nous venons avec satisfaction les socialistes mettre à l'étude sérieusement et avec esprit de suite les questions sociales. »

« On assure que les socialistes ont retardé la publication de cette encyclopédie annoncée depuis longtemps, c'est à cause de la délicate question de l'intervention de l'Etat, qu'elle a tenu à traiter avec une ampleur et une portée que les socialistes n'ont pas voulu. »

« Arrêtation d'un professeur de chimie à Paris. Paris, 1er mai. — A St-Omer, des perquisitions ont été faites hier chez un professeur de chimie à l'Association polytechnique. On a retrouvé à son domicile des attaches d'obus et des munitions de dynamite. Il a été envoyé au dépôt. »

« Une explosion de dynamite. D'après le Jour, le coup aurait été fait par deux individus dont on aurait constaté la présence, pendant les trois dernières années, sur un banc de l'avenue des Champs-Élysées où ils avaient leur atelier. »

« Une exécution capitale à Blois. Paris, 1er mai. — M. Deibler, exécutant des hautes œuvres, a quitté Paris aujourd'hui vendredi, se rendant à Blois, pour procéder samedi à l'exécution de Denis Rebour, l'auteur du triple assassinat de Bouffry. »

« Incendie d'une teinturerie à Amiens. Amiens, 1er mai. — Un incendie considérable vient de détruire une teinturerie. Des dégâts sont considérables. De nombreux ouvriers seront sans travail pendant quelque temps. L'incendie est attribué à la malveillance. »

« L'élection de Geestendam. Geestendam, 1er mai. — On connaissait hier soir les résultats de cinquante-huit circonscriptions ; ils donnent un prince de Bismarck 7,231 voix ; et M. Schiefel 4,763 voix soit une majorité de 2,468 voix en faveur de l'ex-chancelier. »

et pour que l'on ne fasse pas les réformes qui précèdent, sinon réduire à néant les revendications ultérieures, du moins donner aux travailleurs des satisfactions légitimes. Bien au contraire. »

La République Française :

« Je ne sais pas si M. Guesde, Paul Bourgeois, Alexandre Fourrière, Thivrier et tous les manifestants socialistes arrivés au désir d'un sort meilleur sont contents de leur journée du 1er mai. Mais pour ma part, je trouve qu'elle a manqué de balayeurs. »

« On raconte que le maréchal comte de Lobau fit un jour mettre deux pompes à incendie en batterie pour réprimer les émeutes ; nos petits auteurs plaquent les paraboles avec cette façon originale de rafraîchir les passions populaires l'étrange conception de l'homme — on devrait bien livrer son nom à la postérité — qui trouva que le meilleur moyen de tenir les Parisiens chez eux est de ne pas balayer leur ville. »

LA SITUATION COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 2 mai. La situation industrielle et commerciale de nos places ne s'est pas modifiée.

Elle se ressent toujours du malaise causé en partie par les appréhensions du 1er mai.

Ainsi, en fabrique, les acheteurs étrangers ont hésité à commettre dans la crainte que des complications de grève ne viennent entraver ensuite l'exécution des ordres remis.

Dans le commerce des laines, les affaires restent également fort calmes, mais sans fluctuations bien sensibles dans les cours.

NOUVELLES DU JOUR

Rome, 1er mai. — Dans les sphères ecclésiastiques bien informées on ne doute plus de l'imminente publication de l'encyclique sur la question sociale. La rédaction définitive de ce grave document paraît avoir été terminée. Mais, pour des raisons d'opportunité facile à deviner, le Saint-Père en a ajourné la publication après le 1er mai. Sa Sainteté a fait faire en même temps les quatre traductions françaises, anglaises, allemandes et italiennes.

Sans manquer à la discrétion, nous pouvons annoncer que le document pontifical se compose de trois parties : la partie historique, la partie doctrinale et la partie pratique. La partie historique tient le moins de place, le Saint-Père se contentant de souligner en passant les causes et les origines des erreurs sociales. Sa Sainteté a consacré un soin spécial à ce que j'appellerai les doctrines économiques. A ce point de vue, elle nous offre un document qui n'a rien de premier ordre et contiendra des indications tout à fait originales, dans le double but de prendre la direction intellectuelle du mouvement social et de mettre fin aux divisions des écoles catholiques.

Le Saint-Père touche en effet à tous les éléments qui composent l'organisme social et qui déterminent ce qu'on appelle communément la situation économique. Le Pape indique les principes de la justice, les rapports, les droits et les devoirs de l'Etat et de l'individu, du capital et du travail. Il développe surtout, avec tous les détails que comporte une telle matière si grave, les attributions de la justice. Toute démonstration est dominée par une idée générale : l'idée de la justice distributive.

Le Saint-Père se prononce avec une force de conviction que les exécutifs de l'Etat ne peuvent pas ne pas remarquer. Le Pape indique les principes de la justice distributive et de la justice sociale. Sa Sainteté voit dans la justice distributive et dans la reconnaissance des droits et des devoirs de tous les facteurs sociaux la solution véritable et définitive de toutes les questions de l'Évangile du problème économique.

Dans toute cette partie, le Saint-Père s'efforce vivement d'unir dans une doctrine supérieure et synthétique les notions sociales qui divisent les partis et la société.

Dans les questions d'application pratique, le Souverain Pontife s'arrête de préférence sur la délicate question des affaires de ce qu'on appelle l'intervention de l'Etat.

Le Saint-Père se prononce en faveur d'une école ; mais, laissant de côté le point de vue absolu, il considère particulièrement les faits et les réalités ; savoir : la nécessité et l'opportunité de cette intervention de l'Etat, étant données les circonstances et les conditions spéciales dans lesquelles se trouve la situation économique. D'où il résulte que l'intervention de l'Etat ne doit pas être quelque chose d'absolu et d'uniforme, mais une mesure pratique se diversifiant suivant les besoins, l'état social et le tempérament de chaque pays.

Le Saint-Père détermine la part de cette intervention en ce qui concerne les heures de travail, le minimum de salaire, le travail des enfants et des femmes et les conditions d'hygiène des fabriques et des ateliers. On assure que le Saint-Père n'a retardé la publication de cette encyclopédie annoncée depuis longtemps, c'est à cause de la délicate question de l'intervention de l'Etat, qu'elle a tenu à traiter avec une ampleur et une portée que les socialistes n'ont pas voulu.

« Arrêtation d'un professeur de chimie à Paris. Paris, 1er mai. — A St-Omer, des perquisitions ont été faites hier chez un professeur de chimie à l'Association polytechnique. On a retrouvé à son domicile des attaches d'obus et des munitions de dynamite. Il a été envoyé au dépôt. »

« Une explosion de dynamite. D'après le Jour, le coup aurait été fait par deux individus dont on aurait constaté la présence, pendant les trois dernières années, sur un banc de l'avenue des Champs-Élysées où ils avaient leur atelier. »

« Une exécution capitale à Blois. Paris, 1er mai. — M. Deibler, exécutant des hautes œuvres, a quitté Paris aujourd'hui vendredi, se rendant à Blois, pour procéder samedi à l'exécution de Denis Rebour, l'auteur du triple assassinat de Bouffry. »

« Incendie d'une teinturerie à Amiens. Amiens, 1er mai. — Un incendie considérable vient de détruire une teinturerie. Des dégâts sont considérables. De nombreux ouvriers seront sans travail pendant quelque temps. L'incendie est attribué à la malveillance. »

« L'élection de Geestendam. Geestendam, 1er mai. — On connaissait hier soir les résultats de cinquante-huit circonscriptions ; ils donnent un prince de Bismarck 7,231 voix ; et M. Schiefel 4,763 voix soit une majorité de 2,468 voix en faveur de l'ex-chancelier. »

« Arrêtation d'un professeur de chimie à Paris. Paris, 1er mai. — A St-Omer, des perquisitions ont été faites hier chez un professeur de chimie à l'Association polytechnique. On a retrouvé à son domicile des attaches d'obus et des munitions de dynamite. Il a été envoyé au dépôt. »